

Restauration et internat

Les apprenants peuvent avoir accès aux services d'hébergement et de restauration (également accessibles durant les vacances scolaires)

Depuis la mise en place du protocole sanitaire renforcé, le nombre de places au self et à l'internat est limité et soumis à validation par les Lycées VERDIER et ST LOUIS.

Un certain nombre de majeurs pourront accéder au service d'hébergement au sein du Lycée St Louis qui est à 10 minutes à pied du CFA.

Avec la réforme de l'apprentissage, les OPCO prennent en charge une partie des frais de restauration et d'hébergement. Le reste à charge est facturé aux apprenants. Voici, à titre indicatif, les tarifs applicables pour la rentrée 2021/2022 :

Tarif réduit	Plein tarif *
1 repas = 2.00 €	1 repas = 5.00 €
1 nuitée = 1.50 € (hébergement + petit déjeuner)	1 nuitée = 7.50 € (hébergement + petit déjeuner)

sous réserve de modifications en cours d'année

* Concerne les apprenants non éligibles :

- contrats signés avec un employeur dans le secteur public
- apprenant au CFA sans contrat d'apprentissage
- apprenant en contrat de professionnalisation

1^{er} équipement

Le 1er équipement pédagogique est commandé directement par le CFA grâce au financement des OPCO. Un complément reste à la charge de la famille (voir tableau ci-dessous)

	CAP COIFFURE	BP COIFFURE	MC COIFFURE	MECANIQUE	VENTE COMMERCE
Total	687.78 € *	732.66 € *	500 € *	500 € *	599 € *
Déduction Opco	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Reste à charge famille	187.78 €	232.66 €	0 €	0 €	99 €

Le 1^{er} équipement n'est financé que lorsque l'apprenant signe un contrat d'apprentissage.

* Coût à charge pour les apprenants non éligibles :

- les contrats signés avec un employeur dans le secteur public
- apprenant au CFA sans contrat d'apprentissage
- apprenant en contrat de professionnalisation